

Saint-Paul (pas encore Saint-Paul-en-Chablais) au 19^e siècle par mon arrière-grand-père François Marie BLANC, y étant né le 24 septembre 1802 et décédé le 6 décembre 1885.



---oOo---

C'est par des extraits d'un cahier manuscrit de sa main en 1872 que j'ai souhaité faire connaître, par l'intermédiaire du site internet de la mairie de Saint-Paul-en-Chablais exclusivement, quelques faits, événements, qu'ils soient civils ou religieux, à ceux qui s'intéressent à notre commune.

Les pages non reproduites concernent notre famille et, pour certaines, n'ont pas un intérêt général.

Le 26 janvier 2010

Félicien BLANC

CHARLES ALBERT

Par la Grâce de Dieu

Roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem,

Duc de Savoie et de Gênes, etc.

Sur les art. 33 et 34 de la loi du 5 Octobre 1845.

Sur la proposition du Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de l'intérieur
Nous avons ordonné et ordonnons :

Blane François - est nommé Syndic de la gendarmerie de S. Paul Province de Chablaie
Le Ministre Secrétaire d'Etat susdit est chargé de l'exécution du présent Décret.

Couron le 10 Mars 1849.

Signe C. Albert

Contresigne Rattazzi

Par extrait du Décret original.

Du Ministère de l'Intérieur le 12 Mars 1849

Signé chef de la 2^e Divis.

Baudouy



VICTOR EMMANUEL II

Roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem.

ETC. ETC. ETC.

Sur la proposition du Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Intérieur
Par les Articles 75. et 281. de la loi d'Octobre 1850.
Nous avons ordonné et ordonnons :

Blane François Stanislas Syndic de la Commune de St Paul
Province de Châtaignier pour le Criminal 1850-32 = —————
Le Ministre Secrétaire d'Etat susdit est chargé de l'exécution du présent Décret.
Courn. le 9. Mars 1850.

Signe Victor Emmanuel
Consiglier Gallozzi —

Par extrait du Décret original
destiné au Ministère de l'Intérieur.
Courn. le 12. Mars 1850.

L'Intendant Chef de la 1^{re} Division.



Grazz

Livres
de ma
Famille.

1872.

Souvenir.

F. - H. B.

Livre de famille.

Naissances, mariages, décès.

*Premières communions,
Confirmations, etc. etc.*

Événements, missions, etc.

Souvenirs historiques.

2.

J'ose proposer de laisser à ma famille un souvenir, que je puisse dire authentique, de toutes les choses importantes qui se perdraient dans la nuit des temps.

Je compulse toutes les notes que j'ai prises dans les circonstances graves, et celles que j'ai copiées dans des actes publiés.

Ayant religieusement conservé le peu d'écrits que j'ai eus de mon cher et bien-aimé père, j'espère que mes enfants auront le même soin de ce que ma main tremblante va tracer pour eux.

Que le Ciel bénisse mon travail !

Yolane

/ François-Marie /

âgé de 70 ans révolus.

*Note: Ceci fut fait pendant ma convalescence,
sur la fin de 1872.*

Introduction.

Il est traditionnel que mes ancêtres sont originaires de la commune d'Abondance.

Mon bisaïeul se nommait François Blane et mon aïeul, Claude Blane.

Le dernier est décédé à St. Paul, le 6 mai 1826, âgé d'environ cent ans. Il était redevenu un vrai enfant. Il ne savait plus distinguer le soleil levant du soleil couchant.

Sa femme, décédée très-âgée bien des années avant lui, s'appelait Françoise Fleury.

Leur réputation fut excellente dans la commune de St. Paul et dans celles des environs. Ils avaient trois fils, sans parler des filles : Ahmed Blane, Jean-Baptiste Blane et François Blane.

Mon oncle, Aimé Blanc, mourut dans
sa maison, le 11 octobre 1833, laissant sept filles.

François Blanc, aussi mon oncle, décéda
fermier chez Crassan, commune de Larringe,
laissant un fils, Claude Blanc, et cinq filles.

La famille de ce Claude Blanc, mon
cousin décédé, est établie à Thublier.

Les filles de mon oncle Aimé furent:

Françoise, Asne, Marie, Angélique, Marguerite,
Pauline et Jeanne Blanc.

Celles de mon oncle François furent:

Claudine, Jacqueline, Jeanne, Réganne et
Josephine Blanc, ayant pour frères Joseph et Claude Blanc,
mentionnés ci-dessus.

24. Je fus mis au Collège d'Évian par M. l'Abbé Moret
à Pentecôte 1822. Je fus relâché à la fin du printemps
1824, faisant une bonne Diatrième.

Souvenirs.

3. M^e le R^d. Curé de St. Paul, Blaive Pierre, originaire d'Abondance, mourut en 1813, année de ma 1^{re} communion, le 26 avril, que je fus admis à la Confrérie du St. Rosaire.
- 52. M^r. Gaud Claude, prêtre, natif d'Etaux, arriva ici, comme Curé, le 22 juillet 1813, et y mourut le 12 décembre 1852, après avoir desservi la paroisse pendant 39 ans, 6 mois et vingt jours.
- 3-57. R^d. M^r. Porret Marie-Gabriel, natif de la Giettaz, nous arriva comme Curé Archidiacre, le 27 janvier 1853, sur les quatre heures du soir, âgé de 63 ans dont 20 ans de Prêtre. - Je le reçus en ma qualité de Syndic. En 1857, le 12 octobre, il fut arraché à sa paroisse, on peut dire malgré lui, pour aller diriger le Collège de la Roche. (hans 9 1/2 mois). Je m'abstiens de mettre au grand jour les coupables manœuvres employées à cet effet.

63. M^r. l'Abbé Rose nous fut donné pour curé, et arriva le 20 novembre 1859.

Il mourut le 29 juillet 1863, à 9 heures du matin. / 5 ans & mois 9 jours /.

M^r. R^d. Charpin (Emile-François) nous arriva, en qualité de curé Archiprêtre, le 27 août 1863, sur les 5 heures du soir. Il fut solennellement installé le 30 du même mois d'août, par M^r. le Chanoine Dumont.

J'assisstai à l'installation, coprone membre du Conseil municipal. / Né le 26 juillet 1815, il est décédé le 27 fév. 1876 / voir page 38 et après.

2. — Noms des vicaires par moi sous à St. Paul:

M^r. Muffat et Fleury, sous M^r. Blanet curé.

M^r. Comte, Moret, Déléau, Manilier et Sage, sous M^r. Gaud curé.

M^r. Haville, sous M^r. Parret curé.

M^r. Marquet, sous M^r. Rose curé.

M^r. Jacquies, sous M^r. Rose et Charpin.

M^r. Granjoux, sous M^r. Charpin curé.

M^r. Cheminal, en 8^e 1874, 3^e dem curé.

Ce dernier a continué sous M^r. Vernaz / voir page 38 /.

13^e vicaire, M^r. Boccard Joseph de Bons, arrivé le 21 juin 1877.

14^e id. M^r. Duchosal, de Viire-en-Sallier, le 20 mars 1880.
Ferdinand Parti le 14 juil. 1882.

18 bis.

Feuillet intercalé le 11 nov. 1882.

15^e vicaire, M. Larpin Claude-Louis, ex-vicaire de Massongy, arrivé ici le 16 novembre 1882, sous
R. d. M^r. VERNAT, curé archiprêtre de St. Paul depuis le 22 mars 1876, jour de son arrivée.

Les R^{ds} Soeurs de la Charité furent
 21. introduites à St. Paul par Mr. Gaudin curé.
 arrivées au nombre de trois religieuses, dans
 le courant d'octobre 1821, elles commencent
 à donner des leçons aux jeunes filles le lendemain
 de la Toussaint 1821.

En 1834, les R^{ds} Frères de la
 34. doctrine chrétienne, après être restés quelque temps
 à Bolonay, prirent possession de la maison bâtie
 pour les Écoles, le 21 novembre, jour de la
 Présentation de M. M., après dîner; et, le
 6 décembre suivant, jour de St. Nicolas,
 ils commencèrent l'enseignement des garçons.

Depuis lors, je ne reçus plus d'élèves que
 pour le latin, malgré les instances d'un grand
 nombre de parents qui m'étaient dévoués. (1.)

Sur 66 élèves, 16 seulement sont prêtres. (1.)

Catastrophe.

L'an 1827 et le 20 mai, dimanche des Rogations, pendant vêpres, une trombe ~~arriva~~
 sur le Mont-Besonat. - Le torrent qui se précipita
 sur Bernex emporta plusieurs maisons. - A la
 Beunat, la maison de Solin à la Vira fut inondée
 trois vaches et d'autres animaux y furent noyés.
 Le courant d'eau qui se dirigea part du Nord
 emporta le réservoir de Copy, le chemin des
 Cratelles, démolit et entraîna un moulin et
 un battoir neuf, situés au bas du moulin vieux
 sans en laisser vestige. - Il causa des ravages
 effrayants à Maxilly où une fille nommée
 Peilllex fut noyée.

Cette inondation fit aussi du dégât à la
 Crottaz, aux Ravinets, au Cou de Blonay et
 sur le territoire de Lugrin.

Ces faits me sont connus pour avoir visité
 les lieux et recueilli les témoignages d'un grand
 nombre de témoins oculaires.

F. M. Blonay

Extrait

D'un acte authentique émané
du Greffe de l'Évêché de
Genève, sis à Annecy,
sous date du 15 janvier 1628.

On voit par ce titre que, pendant les
années 1624, 1625, 1626, 1627 jusqu'au
15 janvier 1628, l'Eglise de St. Paul était
celle d'un Prieuré dont M^r. Messire Jⁿ. Roi
de Blonay était le Prieur.

Antérieurement, cette Eglise était
à des Religieuses de l'Ordre de St. Benoît
qui avaient leur Couvent au Nord de ladite
Eglise. C'est cette maison, bien modifiée,
il est vrai, qui existe encore avec le nom
de Maison des sœurs.

Je l'ai vue habillée par les P^rs Curés
Blanc et Gaud. C'est du temps de ce dernier
et par ses soins que la cure actuelle a été
construite.

Le Prieur de Blonay jouissait de la Premesse qui consistait en un Quart de froment par Feu. Cette redevance se payait chaque année. Il jouissait encore de certaines terres en nature de jardin, champ et pré ; de quelques montagnes : Nova-dessus, Nova-dessous et Trois-Pertuis ; il percevait en outre la Dîme. Le tout à la charge pour lui de faire desservir la paroisse de St. Paul par le révérend Curé de la paroisse de Sernex.

Les Syndic et Conseillers de la Communauté de St. Paul, avec le sus-dit Prieur, supplièrent l'Évêque d'ériger St. Paul en paroisse, en y placant un Curé. Pour cela, le Prieur céda en faveur du Curé à venir, outre la Dîme, tous ses droits ci-dessus mentionnés, ainsi que la maison située au Nord de l'Église et la grange de la Dîme qui existait, au couchant du puit encore visible, au jardin de la Cure actuelle. L'Évêque, qui portait alors le titre

D'Évêque et Prince de Genève et le nom de Jean-François de Sales, accueillit bien cette demande. Il ériga la Commune de St. Paul en paroisse. Il y plaça un Curé avec deux Vicaires aux frais du Curé. Chaque vicaire percevait annuellement vingt ducattons.

Le Clerc, sacristain, devait être nourri et entretenu honnêtement aux frais du Curé.

628.

Cette bienveillante décision épiscopale est datée et signée à Annecy, au Greffe de l'Évêché, 15 Janvier 1628.

Il y aura donc, le 15^e janvier 1873, deux cent quarante-cinq ans que cette commune est devenue paroisse. Le bienfaït fut accordé par le frère et successeur de St. François de Sales cinq ans dix-sept jours après la mort de ce dernier et trente-sept ans avant sa canonisation, 1665, par le Pape Alexandre VII, qui décerna à ce grand saint une fête dans toute l'Église le 29 janvier, jour auquel on la célèbre encore aujourd'hui. G. H. B.

St. François ^{au château} naquit de Sales le 21 août 1567, et mourut à Lyon le 28 Décembre 1622, âgé de 55 ans 4 mois et quart.

Triste souvenir.

Le 31 juillet 1844, sur les 9 heures
 1844. Du matin, à Chosson, place dite sur
 Crête, a été pendu François fils de l'
 Marie Baratay, dit Béguinet, du
 Ciel-Bouches, territoire de Larrisges,
 coupable d'un meurtre commis, avec des
 circonstances horribles, sur la personne
 d'un enfant, fils d'André Michelard, dit
 1843. Le Pregotau, le jour de Pentecôte 1843, à huis
 près l'étang du Maravant dans lequel
 il s'avait enfin jeté.

La perpétration de ce crime avait eu
 lieu pendant la messe de paroisse.

— Un imprimé de l'arrêt de mort est chez moi.

40.

1877.

Le cimetière nouveau, commencé depuis trois ans, fut achevé en juillet 1877. Le placement de la Croix en granit fut le 12-13 de ce mois, et la pose des portes ensuite, soit le 14 juillet.

1877.

Le 23 juillet, après veillées, on y a inhumé, par anticipation M. Marie-Ambroise de Gribaldy, ancien Chirurgien.

67 ans.

Décédé subitement, à Poëse, le 21 Juillet mois.

1877.

Le Dimanche, 30 juillet, après la Grand' Messe, eut lieu la bénédiction dudit cimetière par M. Puffin, prévôt délégué de Mgr Magnin, pour l'ordre Evêque.

On s'y rendit en procession solennelle.

La cérémonie fut longue et touchante. La procession rentrée à l'Eglise, on donna la bénédiction du St. Sacrement. — Sous M. Verna, curé et Boccard vicaire.

1877.

Le 1^{er} enterré, après la bénédiction, a été celui de Claudi Fleury, le 5 octobre, avant midi.

86 ans.

Le 2^{me}, celui d'un enfant d'Hippolyte, le soir.

15 mois.

du même jour.

Les filles de Gribaldy et la famille Fleury ont acheté des places dans ce cimetière.

1878.

Vérifié le cimetière ce jour 6 a^r 1878, il y a 20 fosses d'enfants et 20 fosses de grandes personnes. Demain y sera inhumée Marianne Burnet, célibataire, chez Charvin.

Cadastrations.

1738.

L'ancienne et première cadastration des terres en Savoie, fut terminée ici le 1^{er} du mois de novembre 1738, et fournit la base des contributions directes pour l'an 1739.

1868.

La deuxième s'est opérée par Baranton, géomètre du Cadastre, pendant les années 1866, 1867 et 1868. — L'évaluation des terres, commencée le 21 juillet 1868, fut achevée le 1^{er} août suivant, et le nouveau plan cadastral servit de base au rôle des impositions de 1869.

L'ancienne mappe, les livres cadastraux et des numéros suivis ont ainsi duré cent trente ans. —

Ancienne mappe : 1^{re} édition sous p^e des N^os 3003-3008.

Nouvelle id : la même sous le n^o 613.

Anc. mappe : 2^{me} maison sous p^e du n^o 2997.

Nouvelle id : la même sous le n^o 611.

Cloches.

1844.

Les trois cloches commandées
aux Frères Paccard de Quintal par
le Syndic Louis Michoud en 1844,
nous furent livrées à la fin de la
même année.

Placées au beffroi construit sur
le cimetière, elles y restèrent jusqu'à
l'achèvement de la tour du clocher établie
sous mon syndicat, c'est-à-dire près de
huit ans.

1852.

Elles coûterent, tout compris,
huit mille et quelques centaines de francs
et furent placées au clocher les 9-10 9^{me}
1852.

Le 20 du même mois de novembre
à midi, l'horloge de la commune y
sonna les douze heures.

Mort du curé Gaud, le 12 décembre suivant

Procès avec la Baronne
de Blonay, née de Vaulx.

Et la pressante sollicitation de
cinquante-deux mandants et surtout à celle
du Rv^e Curé Gaud, j'introduisis ce fameux
procès le 22 novembre 1844, et j'en obtins
la fin honorable, le 3 septembre 1845.

Le jour, je reçus, à Evian,

- | | | |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| 1 ^o | la somme capitale de | f. 5225,00 ^e |
| 2 ^o | l'intérêt en dérivation | 188,00 ^e |
| 3 ^o | remboursement de frais | 163,60 |

La somme fut envoyée le même jour
au fondateur Paccard Claude, comme à compte
sur la prise de nos trois cloches; et plus, sans
mon syndicat, le 23 décembre ¹⁸⁵², après plusieurs
autres à compte opérées par moi, je soldai,
à Aunezy, et en rapportai quittance.

Ce procès, injustement provoqué,
eut pour objet des travaux de dessèchement

144.

opérés par les habitants de St-Paul sur
marais appartenant aux bois du Baron
de Blonay, lieu dit aux Lecherettes.

Toutes les phases de cette cause épineuse
sont décrites dans un cahier à ce destiné
qui se trouvera parmi mes papiers.

La mauvaise ^{foi} d'Arbet, agent de la
Baronne, la fourberie d'un homme assez
connu pour n'être pas nommé ici, jouèrent
un triste rôle dans cette affaire.

Plus d'une fois ma vie fut en danger, mais
mon honneur grandit aux yeux des honnêtes
gens, même parmi les membres de la famille
de Blonay ; car, quelques mois après ce
procès, le Chevalier Henri de Blonay
m'affranchit la gestion de ses affaires.

F. M. Blançay

Réquiert intercalé.

44 bis.

1882. Les cloches, dont est déjà fait mention, ont donc été payées par mes soins. Le premier acompte, 52 25, provient du procès avec la Baronne de Blonay. T'étais alors simple citoyen mandataire. Les acomptes suivants proviennent de charrois de planches et de feu vendus, ont été faits par moi en qualité de syndic. Le seul de compte, fait avec de l'argent emprunté à Annecy eut lieu le 23 Décembre 1852 en cette ville où se trouvaient les fondeurs Paccard. Ma présence à Annecy était motivée par la démarche faite par ordre du Conseil auprès de l'Évêque pour obtenir M. l'abbé Sage pour Curé. T'étais partie d'une supplique et accompagné du conseiller Peillaux Amed.

Notre démarche fut vainue et je voulus utiliser ce qu'il y avait d'affaire de nos cloches. On nous avait promis le remboursement de nos frais de voyage... Il est encore à faire.

Pendant le syndicat de Paul Bernex que j'avais fait mon successeur, quelques conseillers brouillons et ignorants soulèvent la question des cloches. Pour les confondre je n'eus en plein Conseil où je livrai en communication toutes mes quittances, sous réserves expresses qu'elles me seront restituées. Bernex se

14 ter.

Démit, d'autres plus ignorants lui succéderont en peu de temps et cette affaire en restera là.

Sous le régime du maire Chiollas, j'ai de nouveau réclamé mes quittances. Sans méconnaître mes droits, il m'objecte qu'il est presque impossible de les trouver dans un fatras de papiers que contiennent les archives de la Commune.

Déclaration sincère faite chez moi, à St-Paul,
le 24 novembre 1882, à l'âge de 80 ans et 2 mois

François-Marie Blaner

Tour du clocher. / 1850 - 51 - 52 /:

Sous mon syndicat et ma surveillance
pendant trois ans, la tour et le clocher furent
construits. — Richard Etienne entrepreneur. —

Le 28 mai 1850, on bâtonna les
fondations de la tour et ^{on} place le grillage en
bois avec inclinaison du côté de l'Eglise.

Le lendemain, furent jetés les fondements
et : Grand, Curé, et moi ensuite, nous frappâmes
du marteau sur la première pierre, un bloc
énorme. / il y eut ce jour-là du vin à boire /.

Le 3 août 1850, l'ouvrage en maçonnerie
en est au 6^e étage, prêt à recevoir le
grand cordon en pierres de taille. — Suspension
des travaux. — Le 10 juin 1851, reprise de
la maçonnerie qui fut achevée le 1^{er} août suivant.

La charpente du clocher fut placée
les 20, 21. . . . aout 1851, et les travaux
continués, en couvrisse et charpente.

46.

1852.

Enfin, le 3 octobre 1852 eut lieu la réception d'œuvre par M. Baizin, ingénieur de cette province, déroussissement.

M. Thomas Magni, les 6, 7 et 8 du mois de novembre suivants établit le cadran solaire, aux frais de R^d. J. Henry, curé de Trésilly.

Les 9 et 10 novembre, cloches marées et placées, / grande réjouissance /; et le 20, l'horloge neuve a frappé midi.

Notre : La construction dont il s'agit a éprouvé bien des contradictions avant d'être décidée.

Quelques hameaux de St. Paul voulurent se séparer de la paroisse-mère: — On alla même s'affir à Bernex où on fut refusé.

Fais bien des misères pour faire voter les fonds nécessaires et signer certaines délibérations à ce sujet.

J.-M. Blaner

Incendie par la foudre dans la matinée du 19 mars 1706

On a pu réparer le pavillon couvert en ardoise, les gouttières et les chéneaux. Fin août 1885.

1885, en juillet et août, le clocher est restauré pour plusieurs couches de couleur à huile, rousse et blanche. De census, après 33 mois. Caissé : 200 francs. F. M. Blaner
(15 aout 1885)

Emplois publics.

1845. Je fus nommé Conseiller et vice-Syndic en 1845, sous Fleury, Syndic pour 20 mois.
1847. Par Brevet du 23 octobre ¹⁸⁴⁷, Syndic pour trois ans.
- Par Décret du 12 mars 1849, sous la Constitution, encore nommé Syndic.
1850. Par Décret du 12 mars 1850, confirmé Syndic,
- et par décret du 25 janvier 1856, encore Syndic.
1860. Datal Conseil municipal sous le régime français, je donnai plus tard ma démission.
-
1858. Par Brevet du 10 janv. 1855, je fus nommé débitant de sel et tabac (Sardes).
1860. Par Brevet du 20 décembre 1860, confirmé débitant de tabac (France).
1861. Breveté le 6 août 1861 pour la poudre,
1863. et le 16 juillet 1863 comme Receveur Baroliste
1872. Ensuite, le 16 mai 1872, débitant de timbres-mobiles.
-